

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 2			
Ancien Code	PAEG2B84ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER2840		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Maïté DELOOS (deloosm@helha.be) Sophie GIGOUNON (gigounons@helha.be) Sabrina ALBERGONI (albergonis@helha.be) Emilie BRASSET (brassete@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours d'enseignement clinique 2 vise le développement du raisonnement clinique de l'étudiant par l'application de modèles conceptuels en ergothérapie et de modèles de pratique au travers d'une vignette clinique dans un contexte institutionnel spécifique. La démarche se veut réaliste, complète et adaptée aux besoins et attentes des professionnels de terrain. Elle nécessite une communication adaptée et une collaboration entre l'étudiant et l'ergothérapeute du domaine d'application spécifique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

En sous-groupe, l'étudiant sera capable de :

- Collaborer avec les professionnels de terrain tout au long du processus, en utilisant une communication orale et écrite adaptée
- D'un commun accord avec ses pairs, sélectionner le modèle conceptuel en ergothérapie adapté à la situation de handicap et au contexte de soins du patient, en justifiant et en argumentant son choix
- Comprendre les évaluations à disposition, en interpréter les données et, avec ses pairs, se répartir le travail d'analyse pour en dégager les éléments intrinsèques et extrinsèques à la personne, ainsi que les limites de participation/performances occupationnelles.
- Rédiger avec ses pairs le diagnostic en ergothérapie pour la vignette attribuée, en dégager les priorités et se questionner sur les recommandations thérapeutiques, en groupe.
- Planifier un plan d'interventions avec objectifs et des moyens thérapeutiques.
- Ajuster et adapter sa démarche en tenant compte des remarques, attentes, besoins spécifiques renvoyés par le professionnel de terrain, tout au long du processus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B84ERGA Enseignement clinique 2

20 h / 1 C

Contenu

- Rappels théoriques des modèles conceptuels en ergothérapie, en introduction, présentation du déroulement des séances de cours.
- Attribution d'un cas réel (anamnèse et contexte de soins) par groupes d'étudiants parmi divers domaines d'application par un professionnel de terrain
- En séance collective et groupale, application d'un modèle conceptuel en ergothérapie ou d'une grille de référence pluridisciplinaire vu au cours de fondements en ergothérapie et séminaire de réadaptation en Bloc 1 : MCREO, MOH, PEO, MCPO, MDH-PPH, CIF.
- En groupe, lecture et interprétation des données récoltées via le professionnel de terrain --> Discussions et échanges autour de celles-ci.
- En groupe, priorisation des enjeux occupationnels de la vignette et des recommandations thérapeutiques via un essai d'écriture de diagnostic en ergothérapie commune.
- Propositions d'un plan de traitement reprenant des objectifs et des moyens d'intervention, tenant compte du contexte de soins et de la faisabilité sur le terrain, renvoyés par le professionnel de terrain au fur et à mesure des séances de cours.

Démarches d'apprentissage

- Accompagnement dans les démarches auprès du professionnel
- Suivi de la réflexion quant à la phase évaluative et le plan de traitement proposés par les étudiants lors des séances pratiques en groupe-classe
- Utilisation des habiletés de pensée pour soutenir le raisonnement clinique des étudiants dans les séances en groupes.
- Travail en équipe
- Disponibilité du professionnel de terrain pour le partage et mise à disposition de son expertise au profit des étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Disponibilité des enseignants et des professionnels de terrain
- Canevas de cours et grille d'évaluation disponibles sur Connected
- PPT sur les modèles conceptuels en ergothérapie et outils s'y référant sur Connected
- Accessibilité à la bibliothèque tout au long du processus

Sources et références

- Dubois B., Thiébaud Samson S., Trouvé E., Tosser M., Poriél G., Tortora L., Riguet K., Guesné J. (2017), Guide du diagnostic en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, de boeck supérieur, Paris.
- MOREL BRACQ M.-C. (2017), Approche des modèles conceptuels en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, Arceuil

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- PPT de présentation du cours et rappels des modèles conceptuels en ergothérapie
- Canevas de cours et échéances
- Grille d'évaluation finale

4. Modalités d'évaluation

Principe

Au Q1, les étudiants sont évalués selon leurs compétences de travail en équipe et de travail collaboratif. Cette partie constitue 20% de la note finale et est une note individualisée représentant les propres compétences de l'étudiant dans le groupe.

Au Q2, les étudiants sont évalués sous forme orale en sous-groupes (hors session d'examen) sur base du travail effectué durant les TP. L'évaluation orale se fait en jury avec la présence des professionnels de terrain. Cette partie constitue 80% de la note finale.

La présence aux TP est obligatoire, faisant partie du processus d'évaluation. Toute absence injustifiée empêchera l'accès à l'évaluation finale. En cas d'absence sous motif légitime à plus d'un TP, la décision de laisser l'étudiant rejoindre un groupe de travail et/ou accéder à l'évaluation reviendra aux enseignants du cours.

Si l'étudiant ne peut être évalué en jury au Q2, l'ensemble de la note au Q3 est non remédiable.

Concernant les étudiants ayant accès à l'évaluation du Q2, si la note est en échec :

Au Q3, la note d'évaluation continue est reconduite automatiquement et est non remédiable (20%).

Cependant, le groupe d'étudiants ayant échoué au Q2 représente un travail écrit reprenant la même structure que la présentation orale et tenant compte des remarques faites par le jury dans un souci d'amélioration. Ce travail du Q3 ne sera évalué que par l'enseignante ayant suivi le sous-groupe d'étudiants durant l'année, hors professionnels de terrain.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20			Evc	20
Période d'évaluation			Exo	80	Trv	80

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Il est à noter que l'UE est cotée sur 20 au 1/2 point près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).